

# PROTCOLE D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OUTARVILLE

Durant la période épidémique (de confinement), une continuité pédagogique est mise en place (enseignement à distance) garantissant l'instruction de chacun des enfants. Ce travail à distance est obligatoire.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le présent guide repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé à la date du 30 avril 2020.

## **REPRISE**

Pré-rentree des enseignants : lundi 11 mai, mardi 12 mai, jeudi 14 mai et vendredi 15 mai.

Les cours pourront reprendre le lundi 18 mai pour les élèves d'élémentaire dont les familles le souhaitent dans la limite de nos capacités d'accueil. A titre dérogatoire, les enfants de maternelle de personnel indispensable (défini par l'état) seront accueillis dans une salle de maternelle.

Lors du retour à l'école sur la base du volontariat, vous vous engagez à respecter les jours de présence définis pour votre enfant par l'établissement et les horaires échelonnés d'entrée et de sortie. Merci d'être ponctuel afin d'éviter les croisements entre les groupes d'élèves.

Ces modalités pourraient évoluer selon les conditions sanitaires ou l'état de santé du personnel.

Il est interdit à toute personne (hors élèves et personnels) de pénétrer dans l'enceinte scolaire.

Vous devez éviter de vous rassembler devant l'établissement. Si le portail est fermé, merci d'attendre à distance.

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret et le Ministère de l'Éducation Nationale fournissent des masques (pour les adultes travaillant à l'école), du gel hydro-alcoolique, des gants, des lingettes désinfectantes.

Des masques pédiatriques seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes au cours de la journée.

## **EFFECTIFS**

Il est défini un effectif en fonction de la superficie de la classe, de l'âge des enfants et du respect de la sécurité incendie.

## GESTES BARRIERES

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.



**Vous devez respecter et faire respecter les gestes barrières à votre enfant. Si l'enfant s'avérait dans l'incapacité à le faire, il ne pourra être accueilli dans l'établissement.**

Vous avez un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à vos enfants, fourniture de mouchoirs en papier jetables, bouteille d'eau nominative, trousse complète...). Merci de vous engager pleinement à le respecter.

Un document pédagogique est distribué aux enfants dès leur arrivée en classe. Elle concerne les gestes barrières indispensables pour se protéger soi-même et protéger les autres. Toutefois, il est indispensable que les parents aient sensibilisé et entraîné leurs enfants à de nombreuses reprises avant le retour à l'école sur le lavage des mains.

Vous devez prendre la température quotidiennement avant qu'il ne parte à l'école (température inférieure à 37,8°). Si votre enfant présente une température supérieure ou égale à 37,8°, vous devez garder votre enfant.

Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école s'il présente des symptômes du Covid-19. Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.



Aucun parent ne pourra entrer dans l'enceinte de l'école (y compris sur le temps périscolaire).

Vous communiquerez par mail ou téléphone avec l'enseignant de votre enfant.

Votre enfant doit se laver les mains avant de partir à l'école et immédiatement en rentrant à la maison.

En cas de survenue de symptômes chez votre enfant à l'école, vous serez prévenus immédiatement et devrez venir le chercher sans délai, afin de réaliser un test de dépistage en lien avec le médecin traitant de votre enfant.

En cas de test positif, vous devez obligatoirement et immédiatement avertir la directrice.

L'école procédera à l'information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

## **HORAIRES DE L'ECOLE**

Vous devez respecter les horaires et les distanciations devant l'école. Les familles attendront à l'extérieur de l'école en file indienne le long de la clôture. Nous avons réalisé un marquage au sol pour faciliter les règles de distanciation.

Quand l'effectif est complet, un adulte accompagnera les élèves à l'enseignant chargé de l'enseignement du jour. Pas de « récréation » au moment de l'accueil. Les élèves se rangeront en respectant les marquages au sol. Les élèves passent aux toilettes pour se laver les mains sous la surveillance d'un adulte.

A la sortie, les élèves sortiront un par un sur appel de l'enseignant.

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Camille Clémentine Flavien</b>				Matin : 8h50 – 12h Après-midi : 13h30 – 16h30
<b>Laurianne et Axelle Julie Sarah et Marine</b>				Matin : 9h – 11h50 Après-midi : 13h20 – 16h20

Les horaires et les groupes pourront être modifiés en fonction du contexte.

Si l'élève ne peut rentrer seul, il sera confié à l'accueil périscolaire.

## **DISTANCIATION**

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs. Cette règle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces.



- Les élèves devront respecter une distance de 1 mètre entre chacun d'eux
- En classe, les tables seront disposées de telle manière à favoriser cette distance.
- Les élèves éviteront de se déplacer en classe.
- Un sens de circulation est mis en place pour l'entrée et la sortie pour éviter les croisements. L'entrée en classe se fera un par un. Le 1<sup>er</sup> élève à rentrer s'installe à la table la plus éloignée puis le second à la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte. Chaque enfant aura une place attribuée au cours de la journée et ne devra plus en changer dans la journée.
- L'enseignante portera un masque en permanence. Le masque n'est pas obligatoire pour les élèves (interdit pour les élèves de moins de 6 ans).
- Les porte-manteaux ne seront pas utilisés, les élèves poseront leur vêtement en classe (dossier de chaise).

## **MESURES D'HYGIENE**

- Les élèves se laveront les mains avant d'entrer en classe et en sortant (y compris avant de rentrer chez eux), avant et après les récréations, avant et après le repas.
- Ils se lavent les mains après s'être mouché (lavabo en classe ou arrière-classe). Il sera veillé à l'approvisionnement en consommable (savon, essuie-mains à usage unique).
- Les toilettes seront nettoyées plusieurs fois par jour. Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires sera limité au nombre maximum de lavabos.
- Les toilettes, lavabos, robinets, chasse d'eau loquets, interrupteurs, ... seront désinfectés régulièrement.
- L'approvisionnement des consommables des toilettes sera assuré régulièrement (savon, papier, essuie-mains à usage unique, ...).
- Les poubelles seront évacuées aussi souvent que nécessaire.
- Le passage aux toilettes sera sous surveillance d'un adulte

## **SALLE DE CLASSE**

Chaque enfant de maternelle aura du matériel individuel fourni par l'école. L'ensemble des jeux pouvant être manipulés par plusieurs enfants (poupées, dinettes, jeux de construction, livres, ...) ne sera pas accessible aux enfants. Le matériel pédagogique et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme EN 14 476.

Chaque enfant d'élémentaire doit avoir son matériel (trousse équipée, cahiers, ... qui restera en classe) et uniquement le matériel scolaire. Le prêt de matériel doit rester exceptionnel et fera l'objet

d'une désinfection avant et après chaque utilisation. Si l'élève vient plusieurs jours consécutifs, il laissera son cartable à l'école.

La porte sera maintenue en position ouverte pour éviter des points de contact. Les points de contact : poignées de portes, interrupteurs, ... feront également l'objet d'une désinfection régulière tout au long de la journée.

Les salles de classes utilisées seront désinfectées et aérées (au moins 10 minutes avant chaque entrée en classe, pendant les récréations et le soir après la sortie).

Les espaces utilisés seront lavés et désinfectés chaque soir au minimum.

## **SUIVI PEDAGOGIQUE**

L'organisation retenue est la suivante : Le travail à distance continue d'être proposé à l'ensemble des élèves tel qu'il a été mis en place depuis le début du confinement. Les élèves présents en classe effectueront ce travail avec l'aide de l'enseignant. Un complément d'informations pourra leur être apporté.

Chaque activité se fera dans le respect des distanciations. L'enseignant devra obligatoirement porter un masque en permanence.

En cas d'activité sportive, des activités individuelles respectant les distances seront respectées, (extension à 5 m en marche rapide et 10 m en course) les enfants devront être en tenue dès le matin pour éviter un déshabillage – rhabillage.

## **RECREATIONS : HORAIRES ET ORGANISATION**

Pour éviter le brassage des classes, les horaires de récréation seront aménagés.

Les jeux de l'école manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme EN 14 476. L'enseignant attribuera un jeu individuel par enfant uniquement (balle cheville, bilboquet, cerceau, corde à sauter, ...). Celui-ci sera désinfecté à la suite de son utilisation.

Les jeux de contacts seront proscrits.

Aucun jouet personnel ne pourra être apporté à l'école.

### Horaires échelonnés

		<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Laurianne Axelle (Vendredi)</b>	Cour maternelle (sortir par le dortoir)		Matin : 10h – 10h30 Après-midi : 14h30 – 15h		
<b>Camille</b>			Matin : 10h40 – 11h10 Après-midi : 15h10 – 15h40		
<b>Julie</b>	Cour côté portail		Matin : 10h30 – 10h45 Après-midi = 15h – 15h15		
<b>Clémentine</b>			Matin : 10h50 – 11h05 Après-midi : 15h20 – 15h35		
<b>Sarah Marine (Jeudi)</b>	Cour côté préau		Matin : 10h25 – 10h40 Après-midi : 14h55 – 15h10		
<b>Flavien</b>			Matin : 10h55 – 11h10 Après-midi : 15h25 – 15h40		

Les horaires, groupes et lieux pour être modifiés en fonction du contexte.

En cas de blessure, l'élève sera soigné par un adulte équipé de son masque et de gants.

En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, les récréations auront lieu à l'intérieur, dans un espace aéré.

En cas de non-respect des gestes barrières et des règles de distanciation, le temps de récréation pourra se faire en classe.

## **DORTOIR**

Comme cela est déjà mis en place, chaque enfant a son propre lit attitré.

Les lits seront organisés de façon à ce que les distances répondent aux normes de sécurité de distanciation.

Ils seront désinfectés, ainsi que le dortoir, chaque jour, Les couvertures seront lavées périodiquement.

## **GESTION DE LA CIRCULATION**

La circulation des enfants au sein de l'école se fera classe par classe avec respect des mesures de distanciation physique afin d'éviter que les enfants ne se croisent dans les couloirs.

## **CONDUITES ADOPTEES EN CAS DE CONTAMINATION**

Isolement immédiat de l'élève et d'un adulte dès suspicion

Mise à disposition d'un masque

Appel des parents pour le retour au domicile ou prise en charge médicale (15)

Les parents viennent chercher leur enfant en respectant les gestes barrières (sans rentrer dans l'école, sonner pour qu'un adulte accompagne l'élève).

Dans un deuxième temps les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures sera effectué.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

### **En cas de test positif**

Les services académiques seront informés par la directrice.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Un nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement sera effectué.

Les parents des élèves et les personnels ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade seront informés.

**Le même dispositif sera appliqué en cas de suspicion chez un personnel en contact avec les enfants.**

*Document rédigé par Mme NAUDET Laurianne, directrice de l'école primaire d'Outarville*

*Validé par l'équipe enseignante en conseil des maîtres,*

*Transmis à M PICHARD, Inspecteur de l'Éducation Nationale*

*Transmis à la CCPNL, à la mairie d'Outarville et aux parents d'élèves le 14/05/2020*

*Validé en conseil d'école le 19/05/2020*

**Signature des représentants légaux :**

**Date :**

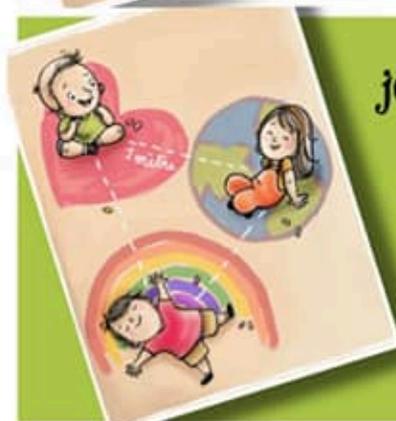
# Les gestes à retenir



Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson



je tousse et j'éternue dans mon coude



je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains



je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !



j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle



si il n'y a pas de savon, je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique

d'arteflo

pour me protéger et protéger les autres